

parquet



Cyris

Protection bois et thermoplastiques

C'est une émulsion à base de résine acrylique et polyuréthane destiné à la protection des parquets bois. Procure un brillant élevé, une excellente résistance au trafic et une grande facilité d'entretien (balayage humide, spray méthode, basse, haute et très haute vitesse) et de rénovation. Sèche rapidement, résiste aux U.V. et est antidérapante. Ses qualités en font également une excellente émulsion pour les revêtements thermoplastiques.



Mode d'emploi

Après ponçage ou polissage, procéder à un balayage humide pour éliminer les poussières.

Appliquer 1 à 2 couches de COSNAC BP, puis 1 à 2 couches de CYRIS.

Bien laisser sécher entre les couches (45 à 60 mn).

Sols thermoplastiques : Décaper soigneusement les anciennes couches d'émulsions.

Rincer à l'eau claire, vérifier le pH au sol (entre 7 et 8). Sur sol parfaitement sec, appliquer 1 à 2 couches à l'aide d'un applicateur ou mouilleur.

Entretien : à l'aide d'un détergent neutre ou régénérant par balayage humide ou à l'autolaveuse.

Procéder périodiquement à un entretien par spray méthode (haute ou très haute vitesse).

Précautions d'utilisation

De part sa forte concentration en matières actives, ce produit demande certaines précautions particulières à l'application. Ne pas chercher à trop tirer l'émulsion et bien respecter les temps de séchage entre les couches pour ne pas arracher les couches précédentes.

Éviter les projections oculaires et le contact prolongé avec l'épiderme.

Vérifier le pH au sol avant la mise en émulsion. Celui-ci conditionne la durée de vie de l'émulsion.

Stocker à l'abri du gel. Température d'utilisation : minimum 5 °C.

Données techniques

Aspect : liquide blanc laiteux.

pH : 8,5

Densité : 1,04

Consommation : 60 à 80 m² par litre et par couche.

Législation

- Sécurité : peut déclencher une réaction allergique selon la Directive dite "toutes préparations" 1999/45/CE et ses adaptations.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour le *personnel médical*.

- Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Emballage : carton de 4 bidons de 5 litres.

20/12/05 Ind. 7



Z.I. La Croix-St-Pierre
19800 EYREIN

Tél. 05 55 27 65 27

Fax 05 55 27 66 08